



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 35117

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la situation du réseau social Viadeo. En effet, ce réseau qui bénéficie de soutien public important, ne paye pas sa TVA en France sur les abonnements de ses membres. Il souhaite donc connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour corriger cette incohérence, alors qu'elle a indiqué le mardi 9 juillet 2013 sa fierté de voir une entreprise « française » concurrencer des « mastodontes » américains.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35117

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8079

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)